

Bienvenue chez vous !



GUIDE PRATIQUE du nouvel arrivant

- > **Aubin**
- > **Cransac**
- > **Decazeville**
- > **Firmi**
- > **Viviez**

Communauté de communes du Bassin Decazeville Aubin





Sommaire



Présentation du territoire

- L'édito p.3
- Un peu de géographie p.5
- La Communauté de communes p.6
- Communes et Communauté de communes P.7
- Un peu d'histoire p.8
- Aubin p.9
- Cransac p.10
- Decazeville p.11
- Firmi p.12
- Viviez p.13

Le Bassin au quotidien

- L'installation p.15
- Le logement p.17
- La petite enfance p.18
- La jeunesse p.19
- L'enseignement p.20
- L'eau potable et l'eau usée p.21
- Les déchets p.22
- Les transports p.24
- La formation et l'emploi p.26
- La santé p.28
- Le social p.29

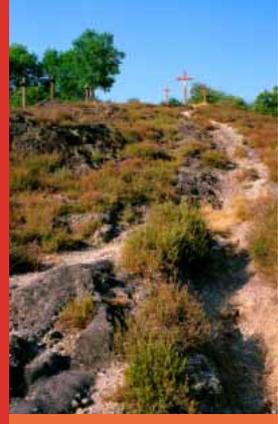
Les loisirs dans le Bassin

- La culture p.31
- Les lieux de spectacles p.32
- Les loisirs p.33
- Le tourisme p.34



L'édito

Bienvenue dans le Bassin Decazeville Aubin



Chaque année, nous avons le grand plaisir d'accueillir de nouveaux résidents qui découvrent ici une petite parcelle de l'Aveyron.

Vous arrivez sur notre territoire à l'occasion d'une mutation professionnelle, d'un choix familial ou simplement de circonstance de la vie.

Nous sommes persuadés que vous vous plairez parmi nous.

Il subsiste encore une qualité de vie certaine où règnent non seulement une chaleur humaine mais aussi une sécurité avérée.

D'autre part, les potentialités de notre Communauté de communes sont multiples tant au niveau économique, social, culturel et touristique.

J'espère que ce livret, riche en informations, vous sera utile dans vos démarches et qu'il vous permettra aussi de vous faciliter l'installation et une intégration heureuse sur votre nouveau lieu de résidence.

A vous qui arrivez, je dis simplement : « Soyez les Bienvenus ».

Pierre GADEA
Président de la Communauté de communes du Bassin Decazeville Aubin,

P présentation du territoire

- Un peu de géographie p.5
- La Communauté de communes p.6
- Communes et Communauté de communes p.7
- Un peu d'histoire p.8
- Aubin p.9
- Cransac p.10
- Decazeville p.11
- Firmi p.12
- Viviez p.13

La Communauté de communes



Une Communauté de communes...

En 1998, 3 communes (Decazeville, Cransac, Aubin) se lancent dans l'aventure de l'intercommunalité parce que leur communauté d'intérêt, leur histoire commune, leur proximité bien sûr et l'intérêt de leur population ont amené les maires de ces 3 villes à franchir le pas. Un an plus tard, Viviez et Firmi rejoignent les 3 communes et font le pari d'unir leur force avec la volonté de réaliser un véritable projet de territoire.

... qui agit au quotidien

En associant les communes membres, les 35 élus communautaires s'efforcent de répondre à la fois aux attentes de la population et aux enjeux de notre époque : développement durable, développement économique, social et culturel, respect de l'environnement...

Depuis sa création, de nombreuses actions sont mises en place pour améliorer la qualité de vie des habitants du Bassin, avec entre autres :

- **la mobilité** : permettre l'accessibilité de tous au territoire (mise en place d'une ligne de bus le TUB...)
- **la culture** : permettre au plus grand nombre d'accéder à la culture (construction d'un cinéma, projet de médiathèque intercommunale, accompagnement à l'initiative culturelle...)
- **la préservation de notre environnement** : réduire les quantités de déchets, améliorer le tri, lutter contre le réchauffement climatique (contrat territorial déchets, aide financière pour l'installation de chauffe eau solaire...)
- **le développement économique** : conforter la vocation du territoire d'être une terre d'accueil et de projets, offrir les meilleures conditions de réussite aux activités économiques (pépinière d'entreprises...)
- **l'urbanisme** : améliorer le cadre de vie (réhabilitation des friches industrielles, programme local de l'habitat, construction de la maison de la petite enfance, la Capirole...)

Communes et Communauté de communes



Les 5 communes du Bassin ont transféré à la Communauté de communes les compétences et moyens nécessaires pour qu'elle puisse mener à bien ses missions.

Communauté de communes

- Développement économique
- Aménagement de l'espace
- Protection et mise en valeur de l'environnement
Assainissement
Déchets ménagers et assimilés
- Politique du logement et du cadre de vie
- Création, aménagement de la voirie intercommunale
- Environnement culturel
- Champ social
Politique communautaire d'aide à l'enfance
Action sociale intercommunale
- Formation et Emploi
- Service incendie et Secours

Communes

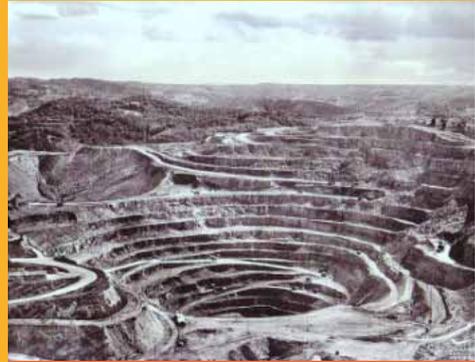
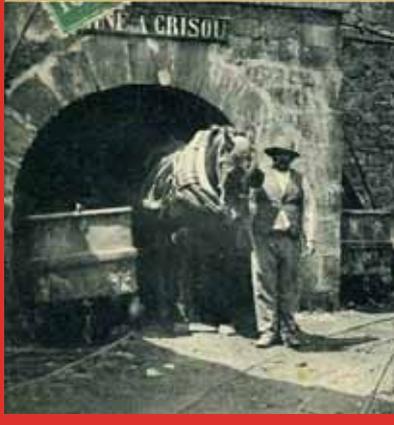
- État civil
- Voirie
- Éclairage public
- Urbanisme
- Élections
- Ateliers Municipaux
- Centres Communaux d'Action Sociale
- Services des eaux



DÉVELOPPEMENT DURABLE

La Communauté de communes s'est également engagée dans une politique de développement durable avec la mise en place d'un Agenda 21 local qui a été labellisé en février 2007. Cela consiste en l'élaboration d'une soixantaine d'actions qui permettront d'engager le Bassin de façon durable en terme d'accueil, d'environnement, de solidarité, d'énergie et de sensibilisation.

Un peu d'histoire



L'histoire du Bassin de Decazeville Aubin a débuté il y a quelques trois cents millions d'années (carbonifère) sans les Hommes, avec l'accumulation de débris d'une végétation luxuriante transformée progressivement en houille.

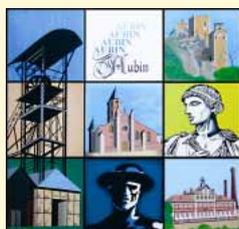
Mais ce n'est qu'au 19^{ème} que ce bassin houiller, riche également de minerai de fer, va rentrer dans l'histoire minière de France en développant les activités sidérurgiques et métallurgiques à partir de l'exploitation de son charbon. Au milieu du 19^{ème} siècle, le Bassin est l'un des premiers centres sidérurgiques de France.

La seconde guerre mondiale donne un nouveau souffle à cette activité qui se concrétise par la nationalisation des mines.

Puis la création de la Communauté Economique du charbon et de l'Acier (CECA), le développement du gaz, des produits pétroliers impulsent un nouvel ordre économique au niveau de la France et de l'Europe. Les années soixante marquent le début du déclin d'une activité économique de type mono-industriel avec la fermeture des mines de fond. En 2001, la dernière mine à ciel ouvert ferme et avec elle une page d'histoire pour en ouvrir une autre en cours de construction...

L'apogée de ce territoire n'aurait pu se faire sans le travail des Hommes, pour certains venus de loin, afin de le faire prospérer et relever le défi des adaptations économiques et technologiques. Cette diversité culturelle est aujourd'hui une nouvelle ressource pour continuer à le faire vivre.

Aubin



Située au carrefour du Lot, du Cantal et de l'Aveyron, Aubin est l'une des plus anciennes villes du Rouergue. Son fort, sa halle aux grains, ses maisons à colombages, ses églises classées Monuments Historiques, ses chapelles, son Musée de la Mine... vous invitent à la découverte de son histoire.

Vous pouvez découvrir ses paysages vallonnés, son plan d'eau, sa piscine d'été, ses sentiers pédestres dans la forêt de la Vaysse, véritable poumon du Bassin Houiller avec ses 300 hectares de superficie qui en font une des plus grandes forêts de robiniers. Une véritable invitation à la détente.

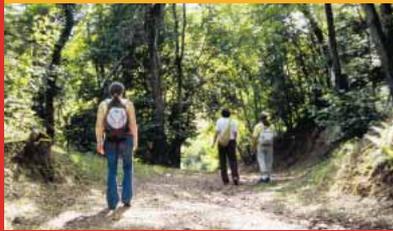
Un peu d'histoire

Sur l'énorme arête rocheuse qui surplombait la ville, furent construites les fortifications, qui en l'an 193 abritaient les troupes du général romain Claudius Albinus qui donna son nom à la ville. Aubin fut une citadelle militaire réputée impenable. Elle n'a été prise qu'une seule fois. C'était pendant les guerres de religion et par les Anglais.

Au début du XIX^{ème} siècle Alexis Monteil écrivait : « Aubin n'est ni un village, ni un bourg, ni une ville, c'est une longue rue bâtie sur le penchant d'une colline. » La ville plus neuve, née de la prospérité de ce siècle passé, a su laisser le charme à l'ancienne ville que nous appelons aujourd'hui « Le Vieil Aubin » où nous pouvons découvrir les maisons à colombages.

Le quartier du Gua et ses cheminées réveillent les souvenirs des Forges et de la mine, autres facettes significatives de l'histoire de la ville.

Cransac



Une histoire à trois visages, fruit, au fil du temps, de la mise en valeur de ses trois richesses : les eaux curatives, le charbon de terre, les gaz thermaux.

Cransac les Eaux :

Les eaux de Cransac connaissent leur apogée au 19^{ème} siècle. A cette époque, elles sont renommées pour traiter les maladies du foie, tandis que les étuves (petites cabanes en bois) soignent les rhumatismes. En 1805, près de 4000 curistes fréquentent les thermes. Les guides touristiques de l'époque placent Cransac parmi les premiers établissements thermaux de France. Avec le début de l'exploitation du charbon, la fin des sources approche : travaux souterrains et forages entraînent la diminution de leur débit. Les eaux cessent d'être exploitées en 1888.

Cransac les Mines :

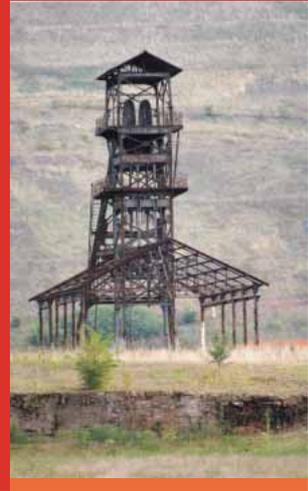
Avec l'industrialisation, le visage de Cransac change. Des galeries sont creusées, d'immenses terrils se forment, les « découvertes » voient le jour. Une trentaine de puits de mine quadrillent le village du nord au sud. Plus de 3000 ouvriers travaillent dans les mines. Après un siècle d'activités minières, Cransac sera la première mine de France à fermer en 1962.

Cransac les Thermes :

Le thermalisme renaît avec l'utilisation des gaz issus d'une combustion souterraine naturelle dès 1963. Des hectares de ruines industrielles laissent aujourd'hui la place à un parc thermal accueillant et verdoyant.

Aujourd'hui, « la montagne qui brûle » souffle toujours ses gaz chauds pour soigner les rhumatismes au sein d'équipements adaptés. L'établissement thermal, construction de bois, de verre et de zinc, à l'orée de la Forêt de la Vaysse, surplombe la Vallée de l'Enne, offrant un vaste panorama sur la ville et ses alentours.

Decazeville



**MAIRIE DE
DECAZEVILLE
AVEYRON**

Située à quatre kilomètres du Lot, une des plus belles rivières de France, au Nord Ouest du département de l'Aveyron, entre Quercy et Auvergne, Decazeville vous accueille.

Etape sur le chemin de St Jacques de Compostelle (GR65), entre Conques et Figeac, vous y découvrirez des paysages variés, une architecture diversifiée et profiterez de nombreuses distractions. Sur le plan de la gastronomie, ce terroir est riche de multiples saveurs. Enfin Decazeville est un centre commercial et industriel important situé dans la Mecanic Vallée

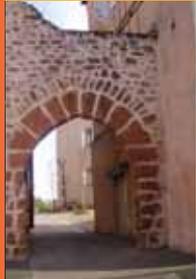
Un peu d'histoire

Decazeville est une ville jeune puisqu'elle fut fondée par le Duc Decazes au 19^{ème} siècle pour l'exploitation du charbon et de la sidérurgie. Le charbon y a été exploité en découverte, c'était alors la plus grande mine à ciel ouvert d'Europe, et en galeries souterraines.

Le site de la Découverte dont le fond forme maintenant un lac, accueille chaque année le festival intercontinental de feux d'artifices.

Le souvenir du passé minier et industriel est encore très vivace puisque la Découverte a été exploitée jusqu'en 2001 (depuis 1892). Un chevalement de mine de fond a été conservé à l'entrée de la ville (en venant de Rodez). L'association de sauvegarde du patrimoine industriel du Bassin decazeillois (ASPIBD) propose des expositions sur les modes de travail pendant l'ère industrielle et le musée de géologie Pierre-Vetter fait découvrir toutes les roches et fossiles de la région dont les terrains carbonifères sont à la base des deux siècles d'histoire industrielle. Même le monument aux morts, œuvre d'André GALTIER en 1934, reproduit le travail de la mine. Une grande lampe de mineur y trône ; symbole de vie et d'espoir et maintenant symbole de cette activité d'exploitation du charbon qui fit naître et prospérer la ville.

Firmi



Située dans un paysage vallonné et attrayant, Firmi est aujourd'hui la cité verte du Bassin.

Son implantation à 235m d'altitude, la présence à l'intérieur de l'agglomération de tous les commerces, son plan d'eau, ses restaurants, ses sentiers pédestres, ses circuits cyclo-touristiques, son complexe sportif, son climat tempéré, font de Firmi une localité attrayante et reconnue dans le Rouergue occidental.

Un peu d'histoire

Firmi est connue depuis l'antiquité. Les fouilles gallo romaines de Girmou ont mis à jour un habitat daté des trois premiers siècles de notre ère.

Des vestiges du Moyen Age, nécropole et église, se trouvent à proximité du site antique.

Un château fut construit vers la 2^{ème} moitié du 14^{ème} siècle et se dressa au dessus des maisons à colombages garnies de briques, jusqu'en 1935, date à laquelle il fut démoli.

Au cours du 19^{ème} siècle, Firmi, grâce à la richesse de son sous sol, connut une intense activité. L'exploitation du charbon fut entreprise puis, sous l'impulsion du Duc Decazes et de Cabrol, deux hauts fourneaux furent construits et entrèrent en activité en 1828 : notre petite cité fut ainsi le berceau de la sidérurgie française.

Viviez



C'est l'histoire d'un village devenu cité industrielle.

Village ou cité ? Viviez, c'est un peu les deux à la fois. Son histoire remonte sans doute au delà de l'actuel millénaire. La première trace écrite est une charte de 1082 dans laquelle l'évêque de Rodez, fait donation entre autre de l'église Saint Etienne de Viviers à l'abbaye St Victor de Marseille. Quant au nom de Viviers, il semble qu'il vienne de la confluence des trois ruisseaux l'Enne, le Riou Viou et le Riou Mort. Surmonté de villages connus dès le moyen âge Pimpeu, Dunet, Granié, Ramié et La Boudie, c'est vers le 19^{ème} siècle que s'est fixée l'orthographe actuelle de Viviez.

Au milieu du 19^{ème} siècle, Ernest Granier crée à Viviez une usine à zinc. Cette usine est rachetée en 1871 par la société Vieille Montagne grâce à laquelle la vocation industrielle de Viviez a connu un essor remarquable. A la même époque, Les Tuileries Martin devenues plus tard Tuileries Bories avaient atteint sur le site de Viviez une dimension industrielle.

Atteinte indirectement par la crise charbonnière, puis par celle de la métallurgie, la commune de Viviez fut directement touchée en 1971 par la fermeture des Tuileries Bories puis par l'arrêt de la fabrication du zinc brut à Vieille Montagne fin 1987. Toutefois le plan de restructuration de cette dernière était accompagné d'un volet « ré-industrialisation » qui a permis la création d'un certain nombre de PMI telles SOPAVE, SNAM, SOUD'ETAIN et CMA. Viviez conserve une vocation quasi exclusivement industrielle (+ de 1 200 emplois) avec la SAM entreprise phare de la Mecanic Vallée qui s'étend de Rodez à Brive en passant par Decazeville et Figeac et les unités du groupe MOLENAT.

Aujourd'hui, Viviez travaille à améliorer son image. Seule ou dans le cadre de la Communauté de Communes, la commune a engagé une politique de rénovation et de développement de l'habitat et d'équipements publics, construction de logements H.L.M. et implantation de nouveaux lotissements ; des équipements publics sont créés ou améliorés. La municipalité veille à maintenir l'équilibre entre ses deux quartiers du Bourg et du Pont, sans oublier le Crouzet qui est devenu au fil des ans le pôle sportif.

Le **B**assin au quotidien

- Les démarches administratives p.15
- Le logement p.17
- La petite enfance p.18
- La jeunesse p.19
- L'enseignement p.20
- L'eau potable et l'eau usée p.21
- Les déchets p.22
- Les transports p.24
- La formation et l'emploi p.26
- La santé p.28
- Le social p.29

L'installation

Les démarches administratives

Vous venez d'arriver.
Un certain nombre de démarches administratives sont nécessaires pour :



> La réexpédition du courrier

Avec les services de réexpédition de la Poste, effectuez le transfert de votre courrier en toute tranquillité !

La Réexpédition définitive nationale vous permet de faire suivre l'intégralité du courrier que vous receviez à votre ancienne adresse vers votre nouveau domicile pendant la durée du contrat.

Déposez dans le bureau de poste d'origine un ordre de réexpédition définitif au moins 5 jours ouvrables avant le déménagement.
Durée du contrat 6 mois ou 1 an.

> L'inscription de vos enfants

• en crèche :

Prenez contact avec la mairie ou avec la Maison Petite Enfance le plus rapidement possible. Attention : Prévenez l'ancienne crèche du départ de l'enfant par lettre recommandée (délais de préavis pour certaines crèches)

• à l'école maternelle et primaire :

Prenez contact avec la mairie ou le directeur de la nouvelle école. Attention : demandez un certificat de radiation à l'ancienne école.

• au collège et lycée :

Adressez vous au rectorat dont dépend votre nouveau domicile ou aux établissements concernés. Attention : demandez un certificat de sortie au chef d'établissement.

> Le changement d'adresse

Signalez votre changement d'adresse : Assedic, Caisse d'allocations familiales, Assurance maladie, certaines caisses de retraite, service de réexpédition du courrier de la Poste, les services des impôts et l'administration du service national.

Site : www.changement-adresse-gouv.fr

> L'inscription sur les listes électorales

Adressez vous à la mairie avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile.

> L'inscription au service de collecte des déchets

Faites vous enregistrer auprès de la Communauté de communes avec le nouveau contrat de bail ou le titre de propriété et l'avis d'imposition afin de bénéficier du service et des sacs de collecte.

> Les raccordements EDF-GDF

Contactez le fournisseur d'énergie de votre choix : EDF / Gaz de France - Suez, POWEO... pour établir votre nouveau contrat et mettre en marche votre nouveau compteur. Veillez à la résiliation du contrat précédent.

Attention : pensez à relever les compteurs des deux domiciles !

Les démarches administratives (suite)

> Les impôts

Contactez le centre des impôts de votre ancien et nouveau domiciles. Informez-les par courrier de votre déménagement en indiquant : le nom, prénom, date et lieu de naissance, l'adresse complète de l'ancien et du nouveau domicile, la date du déménagement et n° d'adhérent si vous êtes mensualisé. Demandez-leur le transfert de votre dossier pour l'année suivante. Pensez également à prévenir les centres des impôts dont dépendent chacun de vos biens immobiliers. Attention : mentionnez dans le courrier les références inscrites sur le dernier avis d'imposition.

> Le suivi des prestations sociales

- Si vous ne changez pas de CPAM :

Contactez votre Caisse Primaire d'Assurance Maladie et demandez-leur le changement d'adresse de votre dossier. N'omettez pas de leur préciser votre numéro de Sécurité Sociale.

- Si vous changez de CPAM :

Contactez la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de votre nouvelle adresse et demandez-leur le transfert de votre dossier depuis votre ancienne CPAM vers celle de votre nouveau domicile.

N'omettez pas de leur joindre

- la copie de votre attestation de Carte Vitale
- un RIB
- une fiche de votre situation,
- feuilles de paye (3 dernières)
- bordereau de paiement Assedic
- du livret de famille si vous avez des personnes à charge.

> Le suivi des prestations familiales

Informez la caisse d'allocations familiales du changement d'adresse.

Indiquez :

- vos noms,
- adresse,
- n° allocataire,
- date du changement d'adresse au moyen du formulaire
- avis de changement de situation pour les prestations familiales

Site : www.caf.fr

L'aide au logement ne sera pas automatiquement reportée sur le nouveau logement. Formuler une nouvelle demande d'aide.

En cas de changement d'agence bancaire : adresser à chacun des organismes concernés un nouveau RIB.

> La modification des papiers d'identité

• Les pièces d'identité

Contactez la mairie de votre nouvelle adresse et demandez-leur le changement d'adresse de vos documents d'identité.

• La carte grise et le permis de conduire

Votre permis de conduire reste inchangé et ne prévoit aucun changement d'adresse. Par contre, il est nécessaire de faire porter sur votre carte grise votre changement d'adresse.

Présentez-vous à la préfecture dans le mois qui suit le déménagement.

Le logement



> Pour la location :

• Info utile

Contactez les mairies, les Offices de Tourisme et les Syndicats d'Initiative !
Des annonces y sont régulièrement proposées.

• Les Offices HLM

Office Public de l'Habitat de Decazeville

20 avenue Maruejouis
12300 Decazeville
Tél : 05 65 43 15 49
Site : www.opmhlm-decazeville.fr

Office Public de l'Habitat

Immeuble Sainte-Catherine
5 place Sainte-Catherine - BP 3211
12032 RODEZ CEDEX 9
Tél. 05 65 77 18 15
Fax 05 65 77 18 20
Email : hlm.aveyron@wanadoo.fr

Utilisons l'énergie solaire !

La Communauté de communes apporte une aide forfaitaire de 200€ pour l'installation d'un **chauffe-eau solaire** en parallèle de la subvention de la Région (environ 600€) et de l'Etat (crédits d'impôts). Sous conditions.
Pour tous renseignements, contactez le 05 65 43 95 00.



> Conseil et Information sur l'Habitat :

• L'ADIL

L'A.D.I.L. (Agence Départementale d'Information sur le Logement) de l'Aveyron est conventionnée par le Ministère chargé du logement pour délivrer au public une information complète et un conseil argumenté sur toutes les questions d'ordre juridique, financier et fiscal lié à l'habitat.

ADIL (Association Départementale Information Logement Aveyron)

7 place Ste Catherine
12000 RODEZ
Tél : 05 65 73 18 00
Email : adil12@wanadoo.fr
Site : www.adil.org

• L'Espace Info Energie

Dans chaque Espace Info Energie, des spécialistes vous informent et vous conseillent sur toutes les questions relatives à l'efficacité énergétique et au changement climatique.

Espace Info Énergie

7, Place Sainte-Catherine
12000 RODEZ
Tel : 05 65 68 06 41 - Fax : 05 65 73 18 18
Email : info.energie12@orange.fr
Permanence : 4^{ème} mercredi du mois de 14h00 à 17h00 dans les locaux du Syndicat Mixte (2, Rue Cayrade à DECAZEVILLE).

La petite enfance



> Maison de la Petite Enfance : La Capirole

Maison de la Petite Enfance

Place Cabrol

12300 DECAZEVILLE

Tél : 05 65 43 43 17

Fax: 05 65 43 86 25

Email : lacapirole@cc-decazeville-aubin.fr

• L'accueil collectif

Une équipe de 21 personnes accueille vos enfants de moins de 4 ans dans un univers d'échanges, de rencontres et de jeux.. Deux formules sont proposées : accueil régulier (plus de 20h par semaine) et accueil occasionnel (moins de 20h par semaine)

Horaires d'ouverture :

du Lundi au Vendredi de 7h à 19h

• Le Relais Assistantes Maternelles

Les permanences permettent une mise en relation des offres et des demandes, un accompagnement des démarches administratives,...

Horaires d'ouverture

Permanences d'accueil et téléphonique :

le lundi et le jeudi de 12h45 à 17h30

Permanence administrative :

le vendredi de 8h15 à 10h15

Les Haltes-Jeux sont un temps d'accueil collectif pour les enfants de moins de 4 ans accompagnés d'un adulte.

Horaires d'ouverture :

lundi et jeudi de 9h à 12h

Email : ram.lacapirole.ccca@cc-decazeville-aubin.fr



> Le Service de Protection Maternelle Infantile (PMI)

Où trouver la liste des nounous agréées du Bassin ? Des renseignements sur les consultations des nourrissons, la prévention... ?

Contactez votre mairie, la Capirole ou :

PMI - Centre Médico Social

1 bis rue Émile Nègre

12300 DECAZEVILLE

Tél : 05 65 43 31 38

www.mon-enfant.fr

Ce téléservice est gratuit, il permet de trouver des informations sur l'offre d'accueil des jeunes enfants.

La jeunesse



> Les Centres de Loisirs

• Aubin

Accueil de Loisirs

31, rue Jules Guesde - Le Gua
12110 AUBIN

Tél : 05 65 63 62 32

Ouvert les mercredis, les petites et grandes vacances

De 7h30 à 12h15 et de 13h30 à 18h15

Possibilité de garderie entre 12h et 13h30

• Decazeville

Les Francas

Centre Robert Calvé

Rue Jean Moulin

12300 DECAZEVILLE

Tél : 05 65 63 56 19

Email : decazeville.francas@orange.fr

Site : <http://pagesperso-orange.fr/francasdecazeville>

• Accueil de Loisirs

Les mercredis et petites vacances de
7h30 à 18h30 au Centre Robert Calvet

• Centre aéré d'été

De 10h à 18h du lundi au vendredi
à La Griffoulière

Accueil à partir de 7h30 au centre de
loisirs Robert Calvet à Decazeville

• Firmi

Centre de loisirs Municipal

Centre André Cayrol

12300 FIRMI

Tél : 05 65 43 19 33

Port : 06 07 10 62 82

Ouvert les mercredis et les petites vacances
de 7h30 à 18h30. Mini camp l'été.

> L'accueil des Jeunes

Les jeunes se retrouvent, dans le but de se
détendre, d'échanger des idées et d'organiser
des activités.

• Aubin

Centre d'Animation Aubinois Polyvalent

Place de l'ancienne gare

12110 AUBIN

Tél : 05 65 43 32 82

• Cransac

Les Orteils au Soleil

Parc Thermal

12110 CRANSAC

Tél : 05 65 63 48 85

Email : les-orteils@orange.fr

• Decazeville

Association 2KZ

105 avenue Léo Lagrange

12300 DECAZEVILLE

Tél : 05 65 43 02 95

Site : www.2kz.eu

L'enseignement



> Les écoles maternelles et primaires du Bassin

Des écoles maternelles et primaires sont présentes dans chaque commune.
Pour connaître leur coordonnées, reportez-vous sur la fiche « commune » correspondante.

> Les établissements d'enseignement secondaire du Bassin

• Les Collèges

Collège Public

4 place Jean Jaurès
12110 CRANSAC
Tél : 05 65 63 01 51

Collège Sainte Foy

17 avenue Cabrol
12300 DECAZEVILLE
Tél : 05 65 43 82 50
Fax : .05 65 43 82 51
Email : saintefoy@cp.asso.fr

Collège Public Paul Ramadier et S.E.G.P.A

Rue Prosper Alfaric
12300 DECAZEVILLE
Tél / Fax : 05 65 43 27 37

Collège - annexe pédagogique

21 avenue Paul Ramadier
12300 FIRMI
Tél : 05 65 63 43 16

• Les Lycées

Lycée Professionnel

2 avenue Lycée
12110 AUBIN
Tél : 05 65 63 13 08
Fax : 05 65 63 16 92

Lycée Polyvalent et Lycée Professionnel

« La Découverte »
Avenue Léo Lagrange
12300 DECAZEVILLE
Tél : 05 65 43 61 61

L'eau potable - l'eau usée



> L'eau potable

Où se renseigner ?

- Pour les habitants d'Aubin, de Cransac et de Viviez :

Syndicat des Eaux

Place Jean Jaurès
12110 AUBIN
Tél : 05 65 63 17 34

- Pour les habitants de Decazeville

Mairie - Service des ea ux

Place Decazes
12300 DECAZEVILLE
Tél : 05 65 43 87 00

- Pour les habitants de Firmi

Mairie - Service des ea ux

9 place Hôtel de Ville
12300 FIRMI
Tél : 05 65 63 43 02

Economisons l'eau !

A son domicile, chaque français consomme en moyenne 150 litres par jour d'eau potable, soit près de 50 m³ par an. L'eau constitue une ressource précieuse, économisons là par des gestes simples : réparer les fuites et les systèmes défectueux, prendre des douches plutôt que des bains...



Traitons vos eaux usées !

Par un système d'assainissement autonome ou individuel ou en station d'épuration, nos eaux usées doivent être épurées avant tout rejet dans le milieu naturel afin de préserver la qualité de nos rivières et des nappes souterraines.



> L'eau usée

- Pour tous les habitants du Bassin

Communauté de communes du Bassin Decazeville Aubin

Maison de l'industrie - BP 68
12300 DECAZEVILLE

Le service assainissement pour vos questions techniques sur le raccordement au réseau d'eaux usées ou sur l'assainissement autonome : 05 65 43 95 12

Le service comptable pour vos questions sur la facturation : 05 65 43 95 00

Les déchets



Pour tous renseignements, le service déchets de la Communauté de communes est à votre disposition au 05 65 43 95 12.

> Les sacs de collecte

La Communauté de communes vous fournit en sacs noirs, sacs jaunes et cabas pendant la distribution annuelle aux mois de janvier / février dans chaque communes et à partir du 1er avril dans les locaux de la Communauté de communes.

> Les jours de collecte

Pour connaître les jours de ramassage hebdomadaire des ordures, contactez le service déchets de la Communauté de communes. Afin de maintenir la propreté de nos rues, nous vous remercions de bien vouloir sortir vos bacs/sacs la veille du jour de collecte après 20h ou avant le démarrage de la collecte (5h30).

Les jours fériés, les collectes sont annulées et la déchèterie fermée.

> Les bornes d'apport volontaire

Plusieurs bornes d'apports volontaires sont à votre disposition sur le territoire pour vous permettre de collecter et recycler le papier, le carton et le verre. Pour connaître la plus proche de chez vous, renseignez vous auprès du service déchets de la Communauté de communes.

> Le Mini Guide du Tri

- **Le bac - sac jaune ou cabas**
Bouteilles et flacons en plastique, films plastiques étirables, emballages en métal, emballages en carton, briques alimentaires...

- **Les bornes à verre**
Bouteilles, bocaux, pots en verre...

- **Les bornes à papier ou sac jaune ou cabas**
Les journaux, les magazines, le papier, les cartons...

Trier ses déchets, c'est permettre leur recyclage, et économiser des matières premières.
Relevons le défi, trions nos déchets !

Une ambassadrice du tri se tient à votre disposition pour tout renseignement.

> Votre redevance d'ordures ménagères

Pour une question relative au calcul de votre facture, il convient de contacter le service facturation de la Communauté de communes au 05.65.43.95.00.

Pour une question relative au paiement, vous devez joindre la trésorerie de Decazeville. Des informations pratiques figurent au dos de votre facture.

Les déchets



> La déchèterie

Cet équipement collectif est destiné à récupérer les déchets occasionnels qui ne peuvent pas être collectés par les camions-bennes du service déchets.

La déchèterie du Montet

Le Montet

12110 AUBIN

Tél : 05.65.63.48.76

Du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h30

> Le compostage

La plupart des déchets de jardin et de cuisine peuvent être compostés, allègent votre poubelle et vous fournissent un engrais naturel.

La Communauté de Communes met à disposition des composteurs individuels au prix de 12€.

**Le déchet
qui ne coûte rien,
c'est celui
que l'on ne produit pas !**

Engageons-nous dans la réduction des déchets !



• A la maison

Buvons de l'eau du robinet plutôt qu'en bouteille,
Composons ses déchets de jardin et de cuisine,
Évitons d'utiliser des produits jetables
Apposons le « Stop pub » sur sa boîte à lettre,
Respectons les doses des produits ménagers.

• Au magasin

Évitons les suremballages,
Refusons les sacs plastiques :
utilisons un cabas,
Privilégions les produits en vrac,
Choisissons le bon conditionnement,
Préférons les écolabels.

• Au bureau

Évitons d'imprimer en grande quantité et opter pour le recto verso,
Utilisons une tasse ou un verre plutôt que les gobelets jetables.

Les transports



> Le TUB

Une ligne de bus dénommée le TUB (Transports Urbains du Bassin) dessert les 5 communes du Bassin du lundi au samedi.

Elle a été mise en place en février 2008 à l'initiative des élus de la Communauté de communes dans le cadre du Plan Global de Déplacement.

Service Transport : 05 65 43 95 20

• L'accessibilité pour tous

Le TUB est entièrement accessible aux personnes à mobilité réduite. Il est équipé d'une plateforme pour favoriser l'accès aux personnes à mobilité réduite.

• Tarifs

- 0,20 € le ticket unitaire
- 1 € le carnet de 6 voyages
- 4 € l'abonnement mensuel

• Informations et points de vente

- Les 5 mairies
- Le bus
- La Communauté de communes

• Info utile

Les tickets du TUB sont valables sans supplément de tarif pour les lignes du conseil général et également pour les lignes du TER.

Privilégions les transports en commun !

Par réflexe, nous choisissons souvent la voiture pour nos déplacements. Or les transports collectifs émettent deux fois moins de CO₂ que la voiture.

Choisir les transports collectifs, c'est participer à la lutte contre le réchauffement climatique.

Les transports



> Les autres lignes de cars et le train

	Cars Conseil Général	Cars TER	Train SNCF
Les Coudénies - Decazeville	x		
Decazeville - Villefranche	x		
Capdenac - Decazeville	x		
Mauris - Decazeville	x		
Combes - Decazeville	x		
Cransac - Decazeville - Rodez	x		
Rulhe - Decazeville	x		
Rodez - Figeac - Brive		x	
Villefranche - Decazeville		x	
Toulouse - Capdenac - Decazeville		x	x

• Les lignes du Conseil Général

Vous trouverez les différents horaires auprès du Conseil Général de l'Aveyron et de leurs transporteurs.

Tél : 05 65 75 81 82

• La SNCF

Bureau SNCF

Place Decazes
12300 DECAZEVILLE
Tel : 05 65 43 11 81
site : www.sncf.com

La Gare SNCF

Avenue Paul Ramadier
12110 VIVIEZ
Tél : 36 35

> Les transports scolaires

Ils sont organisés par le Conseil Général. Renseignements auprès de votre mairie ou du Conseil Général au 05 65 75 81 98.

> L'avion

Aéroport Rodez/ Marcillac à 29km

Tél : 05 65 42 20 30

Liaison directe avec PARIS, LYON, LONDRES et DUBLIN.

La formation - l'emploi



> La Maison Commune Emploi Formation

La MCEF rassemble sous un même toit les partenaires intervenant dans le domaine de l'emploi, de la formation, et de l'insertion professionnelle afin de faciliter l'information, l'orientation et les démarches des demandeurs d'emploi, mais aussi celles des salariés en reconversion, des chefs d'entreprise à la recherche de compétences et des porteurs de projets.

MCEF du Bassin de Decazeville-Aubin

ZI du Centre

12300 DECAZEVILLE

Tél : 05 65 43 82 76

Fax : 05 65 43 55 37

Email : mcef.decazeaubin@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi : 8h30 - 12h30 / 13h30 - 17h30

Mardi : 8h30 - 12h30 / 13h30 - 17h30

Mercredi : 8h30 - 12h30 / 13h30 - 17h30

Jeudi : 8h30 - 12h30 / fermeture l'après-midi

Vendredi : 8h30 - 12h30 / 13h30 - 17h

• Le Pôle Emploi

Il a pour mission d'accueillir et de renseigner les demandeurs d'emploi sur la recherche d'emploi et sur les indemnités.

Tél : 05 65 43 83 21

Site : www.pole-emploi.fr

• Le CIO - Centre d'Information et d'Orientation

Il informe et conseille les élèves, les étudiants et les adultes sur la formation initiale et sur la formation professionnelle.

Tél : 05 65 43 17 88

• La Mission Locale départementale

La Mission Locale a pour objet l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de 16 à 25 ans révolus. Elle accueille, informe, oriente, accompagne ces jeunes et construit pour chacun d'eux un parcours personnalisé vers l'emploi. Elle intervient aussi dans leurs démarches d'accès à la formation, à la santé, au logement, aux droits, à la citoyenneté.

Tél : 05 65 63 60 31

Site : www.mission-locale.fr

• L'Antenne Régionale Emploi Formation

Le Bureau Territorial a pour mission de faciliter l'information et l'accès aux offres de formation professionnelle, d'accompagner les organismes de formation dans la mise en oeuvre du programme régional de formation professionnelle et d'intervenir en appui aux initiatives locales.

Tél : 05 65 43 75 35

La formation - L'emploi



> La Pépinière d'Entreprises Chrysalis

Elle met à disposition ses moyens et ses services pour accueillir les porteurs de projet et les créateurs d'entreprise dans des conditions privilégiées. Elle propose un hébergement et accompagnement de qualité.

Pépinière d'entreprises Chrysalis

ZI du Combal
12300 DECAZEVILLE
Tél : 05 65 43 63 63
Fax : 05 65 43 63 64

Email : chrysalis@cc-decazeville-aubin.fr

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30

Chrysalis : l'espace création d'entreprises

- Une offre immobilière attractive (bureaux et ateliers à loyers modérés)
- Des moyens mutualisés (salle de réunion équipée, accès internet, photocopieur, fond documentaire...)
- Des services communs (accueil téléphonique et physique, réception et expédition du courrier...)
- Un accompagnement personnalisé (ingénierie financière et commerciale ...)

> L'AFPA

Vous souhaitez acquérir de nouvelles compétences, faire reconnaître celles que vous avez ou vous ouvrir à de nouveaux métiers : l'Association Nationale pour la Formation Professionnelle des Adultes peut vous aider à mener à bien votre projet.

L'AFPA

Rue Alexis Monteil
12300 DECAZEVILLE
Tél : 05 65 43 83 00
Fax : 05 65 43 83 01

> Le CRP

Le Centre de Ressources Partagées a pour mission d'aider à mettre en oeuvre de nouvelles technologies pour améliorer la qualité des services.

Le CRP

Avenue Prosper Alfaric
12300 DECAZEVILLE
Tél : 05 65 43 81 00
Fax : 05 65 43 38 17

> Le travail temporaire

L'entraide (d'Aide à l'Emploi)

36 rue Cayrade
12300 DECAZEVILLE
Tél : 05 65 43 32 15



La santé



> L' hôpital

Centre Hospitalier

60 avenue Prosper Alfarié
12300 DECAZEVILLE

Tél : 05 65 43 71 71 - Fax : 05 65 43 71 53

> La Médecine du Travail

Médecine du Travail

67 avenue Paul Ramadier
12300 DECAZEVILLE

Tél : 05 65 43 24 10

> Les centres spécialisés

Centre Médico Psychologique Ste Marie

25 rue Émile Nègre
12300 DECAZEVILLE

Tél : 05 65 43 78 81

Centre Médico Scolaire

123 rue Jean Moulin
12300 DECAZEVILLE

Tél : 05 65 43 17 44

Centre Médico psychopédagogique

rue Jean Moulin
12300 DECAZEVILLE

Tél : 05 65 43 47 41

> L'établissement thermal

Les Thermes de Cransac : uniques en Europe pour le traitement des rhumatismes grâce aux gaz naturels chauds.

Nouveauté 2009 : deux soins d'eau thermale.

Chaîne Thermale du Soleil

Thermes de Cransac
12110 CRANSAC

Tél : 05 65 63 09 83 - Fax : 05 65 63 28 81

Site : www.chainedusoleil.fr

> Les Sécurités Sociales

Caisse Primaire Assurance Maladie CPAM

Rue Maréchal Foch
12300 DECAZEVILLE

Tél : 05 65 43 62 30 ou 0820 904 204

Caisse Régionale Sécurité Sociale Mines

12 rue Cayrade
12300 DECAZEVILLE

Tél : 05 65 43 77 70

> Les médecins généralistes, infirmières, dentistes, pharmacies

Pour connaître ces professionnels de santé, reportez-vous aux fiches des communes.

> Les médecins de garde

Urgences médicales de 20h à 8h et week-end

Tél : 05 62 88 50 12 (ARMEL)

Consultations sans RDV samedi 8h à 12h

Maison médicale de garde

12 avenue Victor Hugo
12300 DECAZEVILLE

> Les vétérinaires

Cabinet Vétérinaires

4 rue Emma Calvé
12300 DECAZEVILLE

Tél : 05 65 43 07 51

Le social

> Les Services Sociaux

• La Caisse d'Allocation Familiales

CAF - Permanence à Decazeville

4 place Cabrol
12300 DECAZEVILLE
Tél : 05 65 43 17 70.

Le lundi et le jeudi de 8h30 à 11h30 et de
13h30 à 16h30

CAF - Permanence à Aubin

rue Murat
12110 AUBIN
Le mercredi matin de 8h30 à 11h30

• Les CCAS

La liste des Centres Communaux d'Action
Sociale est disponible dans les fiches des
communes.

• Logement - Insertion

A.C.C.E.S

67 rue Émma Calvé
12300 DECAZEVILLE
Tél du centre d'hébergement : 05 65 43 50 13
Tél de l'aire d'accueil des gens du voyage :
05 65 43 48 32
Email : acces-logement@wanadoo.fr

• Le Centre Médico Social

Centre Médico Social

1 bis rue Émile Nègre
12300 DECAZEVILLE
Tél : 05 65 43 31 38

• Le centre spécialisé

L'Institut Médico Éducatif de l'Ouest ac-
cueille des enfants et adolescents présen-
tant une déficience mentale.

Institut Médico Éducatif de l'Ouest

La Cayronie
12110 CRANSAC
Tél : 05 65 63 27 30

> Les Maisons de retraite

Maison de Retraite Centre Hospitalier

60 avenue Prosper Alfaric
12300 DECAZEVILLE
Tél : 05 65 43 71 60

Maison de retraite de Firmi

2 avenue de Decazeville
12300 FIRMI
Tél : 05 65 63 69 00
Fax : 05 65 63 45 21

Maison de Retraite d'Aubin

11 rue Delshens
12110 AUBIN
Tél : 05 65 63 14 65
Fax : 05 65 63 45 19

> Les secours

• Le 112 : Numéro d'appel européen d'urgence

Le **112** est utilisable depuis un poste fixe ou
un mobile.

• Les structures locales

Pompiers

Plateau de Laubarède
12110 VIVIEZ
Tél : 05 65 43 80 30

Le 18

Commissariat de police

Place Cabrol
12300 DECAZEVILLE
Tél : 05 65 43 88 00

Le 17

Gendarmerie

rue Maréchal Foch
12300 DECAZEVILLE
Tél : 05 65 43 80 95

Le 17

Les Loisirs dans le Bassin

- La culture p.31
- Les lieux de spectacles p.32
- Les activités possibles p.33
- Le tourisme p.34

La culture



> Le cinéma

Facilement accessible et proche du centre ville, le cinéma La Strada compte 3 salles équipées de tout le confort adapté pour passer un bon moment le temps d'un film. Classé Art & Essai et destiné à tous publics. Le programme est consultable en ligne sur le site internet de l'Office de Tourisme de Decazeville. Ouvert tous les jours.

Cinéma La Strada

Avenue du 10 Août
12300 DECAZEVILLE
Tél : 05 65 43 47 03

> Les bibliothèques

Vous pouvez trouver les coordonnées de la bibliothèque de votre commune sur la fiche correspondante.

> La galerie d'expositions

Galerie Jean Ségalat

Square Jean Ségalat
12300 Decazeville
Tél. : 05 65 43 26 43
Email : culture.12dkz@wanadoo.fr

> Les Musées

Musée « La Mémoire de Cransac », Mine et Thermalisme

Rue Paul Oustry
12110 CRANSAC
Tél : 05 65 63 06 80 ou 05 65 63 95 02
Email : officedetourisme.cransac@wanadoo.fr

Musée de la Mine Lucien Mazars

26 allée du Musée
12110 AUBIN
Tél : 05 65 43 58 00 ou 05 65 63 17 80
Site : www.museedelamine.lucienmazars.com

Maison Départementale de la Mémoire, Résistance, Déportation et Citoyenneté

Place Jean Jaurès
12110 AUBIN
Tél. 05 65 63 61 00

Musée Régional de Géologie Pierre Vetter

Avenue Paul Ramadier
12300 DECAZEVILLE
Tél - Fax 05 65 43 30 08
Email : museevetter.decazeville@wanadoo.fr

ASPIBD

(Association pour la Sauvegarde du Patrimoine Industriel du Bassin Decazevillois)

ZI du Centre
12300 DECAZEVILLE
Tél - Fax : 05 65 43 09 18
Email : aspibd0832@orange.fr
Site : www.aspibd.net

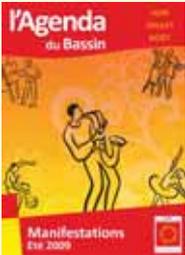
Musée Archéologique Arts et Traditions Populaires

12300 FIRMI
Tél : 05 65 63 43 02
Email : mairie.firmi@wanadoo.fr

Moulin du Barry Haut

12110 VIVIEZ
Tél : 05 65 43 12 06
Email : mairie@viviez.fr

Les lieux de spectacles



> L'agenda des Manifestations du Bassin

Chaque trimestre, la Communauté de communes répertorie dans l'Agenda des Manifestations, les expositions, spectacles, bals, quines, évènements sportifs ou autres manifestations organisés dans le Bassin. Il est disponible à la Communauté de communes, dans les mairies et les structures touristiques.

> Decazeville

Espace Yves Roques

Place Cabrol
12300 DECAZEVILLE

Il peut accueillir diverses manifestations : spectacles vivants (théâtre, danse, musique...), conférences...

Le Lami noir

ZI du Centre
12300 DECAZEVILLE
Espace économique
Lami noir 1 (900 m²) - Lami noir 2 (2500 m²)

Possibilité de location : demande à effectuer auprès de la Mairie au 05 65 43 87 00

> Aubin

Salle d'accueil

Contactez la mairie au 05 65 63 14 11

> Cransac

Salle d'accueil

Contactez la mairie au 05 65 63 03 55

> Firmi

Salle d'animation

Contactez la mairie au 05 65 63 43 02

> Viviez

Espace Jacques Rey

Contactez la mairie au 05 65 43 12 06

Les loisirs



> Le centre équestre

Il est situé dans la forêt de la Vaysse, domaine de 70 hectares planté de robiniers, châtaigniers et chênes et offrant des kilomètres de sentiers propices aux promenades.

Centre Equestre "Les Thermes"

La Bessière
12110 CRANSAC
Tél: 05 65 63 12 54
Email : catherine.choty@wanadoo.fr

> Les piscines d'été

Piscine intercommunale d'Aubin-Cransac

Allée Pierre de Coubertin
12110 AUBIN
Tél : 05 65 63 03 26

Piscine de Decazeville

Avenue Léon Blum
12300 DECAZEVILLE
Tél : 05 65 63 06 46

> La découverte du territoire

• Les randonnées

Le Bassin vous propose des randonnées pédestres, cyclistes ou équestres pour découvrir les paysages du territoire. Renseignez vous auprès des structures touristiques en page suivante.

• Les plans d'eau et rivières

Pêche, promenades et activités diverses au plan d'eau du Gua, du bassin de la Forézie ou du bassin de Passelaygues.

• La forêt de la Vaysse

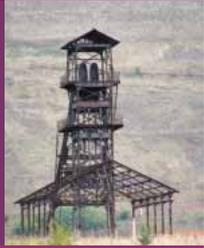
300 hectares de superficie qui en font une des plus grandes forêts de robiniers d'Europe.

> Les activités sportives

Rejoignez un des nombreux clubs ou associations sportives du Bassin et pratiquez :

Rugby, Football, Gymnastique, Relaxation, Musculation, Haltérophilie, Boules, Pétanques, Badminton, Basket, Roller Hockey, Volley, Sports de combats, Arts martiaux, Tennis, Tennis de table, Natation, Cyclisme, sport pédestre, Sports mécaniques, Tir à l'arc, Tir à la carabine et au pistolet, Chasse, Colombophilie, Pêche, Sport canin, Quilles...

Le tourisme



> Les structures touristiques

Syndicat d'Initiative d'Aubin

Place Jean Jaurès

12110 AUBIN

Tél/fax : 05 65 63 19 16

Email : syndicat.initiative.aubin@wanadoo.fr

Site : www.aubin12.com

Office de Tourisme de Cransac

1 place Jean Jaurès

12110 CRANSAC

Tél : 05 65 63 06 80

Fax : 05 65 63 03 29

Email : officetourisme.cransac@wanadoo.fr

Site : www.cransac.fr

Office de Tourisme de Decazeville

Square Jean Ségalat

12300 DECAZEVILLE

Tél : 05 65 43 18 36

Fax : 05 65 43 19 89

Email : officetourismedecazeville@wanadoo.fr

Site : www.decazeville-tourisme.com

Syndicat d'Initiative de Firmi

9 place de l'Hôtel de ville

12300 FIRMI

Tél : 05 65 63 43 02

Fax : 05 65 63 45 21

Email : mairie.firmi@wanadoo.fr

> Les sites à découvrir

• AUBIN

Site du Fort et Vieil Aubin

- Le four à pain
- La chapelle du Pouzet
- La halle aux grains
- La chapelle du Fort 12^{ème} siècle
- Le donjon
- La vierge et l'enfant

Église Notre Dame d'Aubin

Église Notre Dame du Gua

Église Notre Dame des Mines

École Jules Ferry

Cheminées des anciennes forges du Gua

• CRANSAC

Le Parc Thermal

Le Bassin de Passelaygues

La Source Saint-Augustin

La forêt de la Vaysse

Les jardins ouvriers des Clots

Le « Puech que Ard » ou « Montagne qui Brûle »

• DECAZEVILLE

La Découverte

Chemin de Croix de Gustave Moreau en

l'Église Notre Dame

• FIRMI

Le Puy de Wolf

L'église du 15^{ème} siècle

Mur de la Forézie

• VIVIEZ

Moulin du Barry Haut

Toutes nos coordonnées

Communauté de communes

Maison de l'Industrie
12300 DECAZEVILLE

Mail : secretariat@cc-decazeville-aubin.fr

- Accueil 05 65 43 95 00 fax : 05 65 43 27 64
- Comptabilité 05 65 43 95 04
- Urbanisme 05 65 43 95 00
- Assainissement 05 65 43 95 12
- Collecte des déchets 05 65 43 95 10
- Culture 05 65 43 95 00
- Développement durable 05 65 43 95 00
- Transports urbains 05 65 43 95 20



Maison de la petite enfance 05 65 43 43 17 fax : .05 65 43 86 25

La Capirole
Place Cabrol
12300 DECAZEVILLE
Mail : lacapirole@cc-decazeville-aubin.fr

Pépinière d'Entreprises 05 65 43 63 63 fax : 05 65 43 63 64

Chrysalis
ZI Combal
12300 DECAZEVILLE
Mail : chrysalis@cc-decazeville-aubin.fr



Déchèterie du Montet 05 65 63 48 76

Le Montet
12110 AUBIN

Crédit photos : Communauté de communes, Gilles Tordjeman, Jacques David, Jung Debergh
Directeur de publication : Mme Josiane LAGARRIGUE CASTES
Conception : Service Communication de la Communauté de communes
Impression : Imprimerie du Bassin
Diffusion : 2000 exemplaires



Ce guide du nouvel arrivant a été réalisé dans le cadre du programme d'actions de l'Agenda 21 de la Communauté de communes. Il a pour objectif de faciliter la connaissance du territoire pour les nouveaux arrivants dans un souci de convivialité, d'information et d'intégration dans les meilleures conditions.

Fidèle au principe du développement durable, un groupe de travail constitué d'élus, de techniciens et de nouveaux arrivants de chacune des 5 communes du Bassin a été créé pour réfléchir au contenu du guide.

Afin d'amener une vision globale du Bassin aux nouveaux arrivants, ce guide comporte deux niveaux d'information. Dans sa partie fixe, y sont présentées des informations partagées par toutes les communes. Dans les fiches, les informations spécifiques à chaque commune apparaissent et sont susceptibles d'être réactualisées de façon annuelle.

Qu'est ce que l'Agenda 21 ?

Un programme d'actions défini à partir d'une large consultation réalisée en 2005, ayant pour objectif :

- l'accueil et le maintien des jeunes sur le territoire
- l'amélioration de l'image et de l'attractivité du Bassin
- l'emploi et le développement économique
- la création d'une agglomération dynamique et homogène
- l'accueil du public et le lien entre collectivités et citoyens.

